## ARAC Comité Départemental du Pas-de-Calais



ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, DES COMBATTANTS POUR L'AMITIÉ. LA SOLIDARITÉ. LA MÉMOIRE. L'ANTIFASCISME ET LA PAIX

Hénin-Beaumont, le 7 mars 2019

## Commémorations de la fin de la guerre d'Algérie : l'extrême droite héninoise méprise les anciens combattants d'Algérie

Ce 19 mars 2019, il y aura 57 ans à midi que les représentants du gouvernement français et ceux du gouvernement provisoire de la République algérienne signaient l'accord de cessez-le-feu de la guerre d'Algérie Tunisie, Maroc. C'était le 19 mars 1962.

Cette date, reconnue désormais depuis 2012 comme « journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » rappelle désormais chaque année, publiquement, la volonté historique du peuple français ratifiant, le 8 avril 1962, par référendum à 91 % des voix, les Accords d'Evian et le cessez-le-feu.

L'Algérie accédait à l'indépendance après une guerre longue de huit ans. Elle devenait bientôt la République algérienne libre et souveraine. Elle conquérait ce droit inaliénable, ce droit de pouvoir disposer pour un peuple, de lui-même, ce pouvoir que manifestent aujourd'hui les Algériens et les Algériennes qui descendent dans la rue pour protester contre la nouvelle candidature du président Bouteflika aux élections présidentielles.

Aujourd'hui, le 19 mars est la propriété imprescriptible de l'ensemble des Françaises et Français, jeunes et anciens, quelle que soit leur origine. Mais à la mémoire doit s'ajouter la volonté de combattre plus que jamais, ceux qui par leurs tentatives d'effacement de l'Histoire entretiennent les séquelles qui empoisonnent encore notre présent (racisme, haine, violence, xénophobie, réhabilitation des criminels de l'ex-OAS, etc.)

A Hénin-Beaumont, ces séquelles sont consciencieusement entretenues par la municipalité RN. L'ARAC du Pas-de-Calais regrette le choix de la municipalité RN héninoise de commémorer le 19 mars *a minima* pour des raisons idéologiques nationalistes. Selon nos informations, lors du dernier comité de coordination des sociétés patriotiques qui s'est tenu au mois de janvier en présence de l'adjoint à la vie associative, la date du 19 mars ne figurait même pas parmi les dates de commémorations de l'année 2019 et l'adjoint RN s'est attaqué au président de la FNACA, M. Michel Boisset, dont l'association est désormais traitée en ennemie politique.

Plusieurs représentants des sociétés patriotiques présents lors de cette réunion se sont émus qu'on puisse ne pas commémorer le 19 mars et la municipalité a fini par concéder que les associations patriotiques locales pourraient organiser une commémoration si elles le souhaitent, mais sans la présence de la municipalité...

L'ARAC du Pas-de-Calais condamne les propos tenus lors de cette réunion à l'encontre de M. Michel Boisset et apporte son soutien à la FNACA locale et à ses adhérents.

Dans un discours prononcé à Alger en 2012, François Hollande soulignait que l'amitié entre les peuples de France et d'Algérie « pour vivre, pour se développer, doit s'appuyer sur un socle et ce socle c'est la vérité. Cette vérité, nous la devons à tous ceux qui par leur histoire douloureuse, blessés, veulent ouvrir une nouvelle page... La vérité n'abîme pas, elle répare, la vérité ne divise pas, elle rassemble. Le devoir d'histoire, même quand c'est tragique, même quand c'est douloureux pour nos deux pays, doit être accompli, c'est œuvrer pour l'avenir ». Née il y plus de cent ans, l'ARAC, fondée par Henri Barbusse et Paul Vaillant-Couturier, partage ce propos.

L'ARAC estime qu'il est plus que temps, qu'assumant chacun son passé un traité d'amitié et de paix, vienne régulariser les rapports de coopération entre nos deux pays. L'ARAC pense que cet acte majeur servirait de socle à une nouvelle politique de solidarité et de développement entre la France et les peuples du Maghreb (comme de toute l'Afrique), politique de respect des souverainetés, d'essor économique et culturel, seule capable de combattre la misère et son terreau, racines des terrorismes et des violences qui ensanglantent le monde.

La mémoire de toutes les victimes (d'avant 19 mars et après) s'inspire fortement de notre engagement à l'ARAC, contre la guerre, pour la paix, pour l'amitié et la solidarité entre tous les peuples, seule voie capable de construire l'avenir auquel aspirent toutes les femmes et tous les hommes conscients de leur fraternité.

David NOËL

Délégué départemental de l'ARAC 62